



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/319
2 décembre 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

260ème séance plénière

PC Journal No 260, point 5 de l'ordre du jour

DECISION No 319

Le Conseil permanent décide de proroger le mandat de la Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine jusqu'au 31 décembre 2000.